



PÔLE CHEVAL

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ÉDUCATION & TRAVAIL DES JEUNES ÉQUIDÉS

RNCP : 39679 - Formation en apprentissage - Formation certifiante de niveau 4

Nom certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Date enregistrement : 01/01/2025



03 86 45 15 23



www.terresdelyonne.com



cfa.yonne@educagri.fr



La Brosse - 89290 Venoy

DOC-GAF-010-14_CFA_V01

PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

- Candidat entre 16 et 29 ans,
- Niveau galop 7 souhaité,
- Être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur : BPREA / BPREH, BacPro CGEA / CGEH, BTSa ACS'Agri / PA / Métiers de l'Élevage,
- Sur avis de la DRAAF, être titulaire d'une certification ou titre homologué de niveau 4 minimum de spécialité voisine.

CONDITION D'ENTRÉE & INSCRIPTION

- Présenter un CV et une lettre de motivation,
- Passer un entretien de motivation,
- Réaliser un test de positionnement (si adaptation de parcours),
- Avoir signé un contrat d'apprentissage (12mois),
- Validation du dossier d'admission après la signature du contrat.

RÉMUNÉRATIONS & FINANCEMENTS

- Aucun frais de formation ne sera à supporter par l'apprenti.
- Dans le secteur privé, la prise en charge financière du contrat d'apprentissage s'effectue via les différents OPCO qui versent au CFA un montant annuel déterminé par France Compétences.
- Dans le secteur public, le CNFPT prend en charge une partie des frais de formation, le reste est à la charge de l'employeur.

NOS PLUS

- ✚ Un site d'apprentissage implanté sur un domaine de 60ha.
- ✚ Un partenariat avec des centres équestres du département permettant la pratique équestre.

ORGANISATION DE LA FORMATION

420

heures réparties sur une durée totale de formation de 12 mois.

3

Unités Capitalisables (UC) nécessaires pour le parcours complet de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives et certificatives.
- Journées de formation délocalisées, en entreprise ou au sein de structures partenaires, avec mise en situation pratique.

*La rémunération d'un(e) apprenti(e) dépend du secteur (privé ou public), de son âge, de niveau de diplôme préparé et de l'année d'exécution du contrat.
Réalisez une simulation sur la rémunération possible sur*

WWW.ALTERNANCE.EMPLOI.GOUV.FR



- ✚ Des formateurs experts de niveau 6 et 7, diplômés DESJEPS, DEJEPS, BFEE1, Chef de piste.



VALIDATION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.
- Ce diplôme est obtenu après validation de chacune des 3 Unités Capitalisables qui construisent la formation.
- En cas d'échec, le candidat peut représenter les UC manquantes à vie.

LES POURSUITES D'ÉTUDE

- BTSa ACS'Agri
- BTSa Productions Animales.
- Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire, du Sport (BPJEPS) spécialité « Éducateur sportif » Mention « Équitation ».
- Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité « Perfectionnement Sportif » mention « Sports Équestres ».

LES MÉTIERS VISÉS & DÉBOUCHÉS

- Cavalier d'entraînement secteur sport et course.
- Cavalier soigneur ; Groom.
- Préparateur de jeunes chevaux ; Entraîneur
- Indépendant ou salarié dans des structures hippiques, d'élevage ou des centres d'entraînement (sport et course).

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Des frais pédagogiques d'un montant de 65€ sont à régler en début d'année correspondant aux frais d'envois postaux, les photocopies nécessaires au cours de l'année scolaire.

LA VIE AU CENTRE



POSSIBILITÉ
D'HÉBERGEMENT



POSSIBILITÉ DE
RESTAURATION



CDI - CENTRE DE
RESSOURCES DOCUMENTAIRES



WIFI AU SEIN
DU CFA

Bloc de compétences / UC	Capacités Intermédiaires	Durée	Période d'Évaluation									
			S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
UC1/BC1 Assurer le suivi du processus d'éducation et de travail d'un jeune équidé	C1.1 : Concevoir un programme d'éducation et de travail pour un jeune équidé	140										
	C1.2 : Réguler le programme de progression pour un jeune équidé											
UC2/BC2 Mettre en place les fondamentaux d'éducation et de travail chez un jeune équidé	C2.1 : Réaliser l'habituement d'un jeune équidé à son environnement et aux manipulations courantes	140										
	C2.2 : Conduire la phase d'éducation équestre initiale d'un jeune équidé											
UC3/BC3 Assurer le développement et la valorisation du potentiel d'un jeune équidé	C3.1 : Mettre en oeuvre un programme de formation pour un jeune équidé	140										
	C3.2 : Présenter un jeune équidé à une manifestation officielle											
Durée totale		420										



Accessibilité
des locaux

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : onglet CFA - En Pratique



Informations
France Compétences

Suivez-nous !

